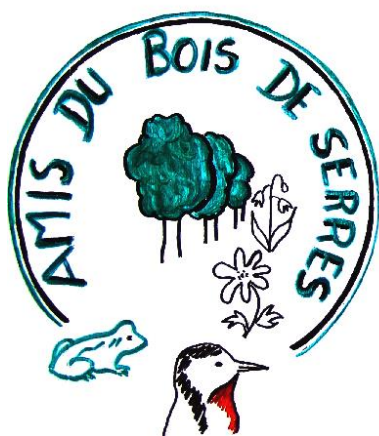




La Gazette

des Amis du Bois de Serres

www.amisduboisdeserres.org

Septembre 2018

Le mot du Président

Cette année a été riche en événements, notre contribution au PLU et au plan de déplacement urbain, l'organisation d'une réunion publique sur la réouverture du chemin de Charbonnières et bien d'autres activités liées à notre environnement demandant une présence aux réunions et sur le terrain pour beaucoup d'entre nous.

Je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles de notre association qui permettent l'organisation de toutes ces activités.

Michel Audouard



Renseignements et adhésions

www.amisduboisdeserres.org

contact@amisduboisdeserres.org

Calendrier 2018-2019

Samedi 8 septembre : journée des associations

Dimanche 4 oct : AG extraordinaire

Dimanche 14 oct : balade d'automne

Judi 7 février : conférence et AG

Dimanche 7 avril : matinée nettoyage

Dimanche 19 mai : balade de printemps

Conférence annuelle 1^{er} février 2018

De nombreuses personnes se sont retrouvées dans la salle du Cèdre, lieu habituel de notre Assemblée Générale, pour assister à une conférence de Fabrice Cahez, photographe animalier, philosophe et poète.

Fabrice Cahez nous a conté l'histoire du renard, personnage méconnu et mal aimé de nos contrées, un vrai moment de bonheur, de poésie et des photographies magnifiques qui ont conquis un auditoire très attentif et séduit.

Cette conférence passionnante a été suivie par l'assemblée générale avec présentation des comptes de l'association.

Une petite collation a permis de terminer cette soirée en discutant avec Fabrice Cahez, et en consultant ses ouvrages.



www.fabricecahez.com

Matinée nettoyage



Comme chaque année, un grand nombre de participants fidèles parcourent le bois de Serres pour ramasser les déchets présents (canettes, papiers ...)

Cette année, nous avons noté une très nette amélioration de la propreté. Nous regrettons cependant que des poubelles ne soient pas installées au moins à chacune des entrées.

Rendez-vous le 7 avril 2019.



Balade de printemps

Cette année la balade était organisée avec 3 thèmes sur la connaissance du bois de serres. **Chants d'oiseaux** avec Arnaud Ledru responsable de l'étude des chants d'oiseaux à la LPO qui comme l'année dernière, nous a permis de constater la très grande variété d'oiseaux dans ce bois. **L'arbre** avec Christian Naessens, membre de la LPO et ancien menuisier qui, avec de nombreux exemples et un questionnaire savant, nous a fait découvrir son univers. **La flore sauvage**, Jean-Paul Rulleau et Dominique Breda membres de la FRAPNA. La flore et les fleurs n'ont plus de secret pour ce groupe qui disposait de documents permettant d'identifier caractéristiques de chaque plante.

Nous renouvellerons cette sortie l'année prochaine cette qui permet d'approfondir par petits groupes ses connaissances sur l'écosystème du bois de Serres.

Nous remercions chaleureusement les quatre intervenants, qui sont tous bénévoles.

Aménagement du Chemin de Charbonnières

Réunion publique du 16 mars 2018

La mairie d'Ecully nous avait aimablement autorisé l'accès à la salle de cinéma de l'espace culturel pour présenter à un large auditoire, venu des communes environnantes, les différentes propositions de notre association pour permettre une réouverture rapide de cette voie dans le respect du PLUh, et du classement du bois de Serres. Ces propositions ont fait l'objet d'un large consensus de l'auditoire.

Mr Leboucher, représentant de la DREAL, nous a aussi présenté un point sur l'avancement du classement du bois de Serres et de ses environs.

Statut au 17 septembre 2018

« On oublie le projet de mur de soutènement en béton dans un espace boisé classé du bois de Serres ».

Au terme de la réunion publique que nous avons organisée le 14 mars 2018, il est apparu clairement que personne n'acceptait la proposition des services de la Métropole qui envisageaient la construction d'un mur de soutènement en béton de 6 mètres de hauteur sur une longueur de 50 mètres pour sécuriser le chemin de Charbonnières et rétablir la circulation interrompue depuis un éboulement en novembre 2016.

Ce projet nous semblait incongru, pour ne pas dire inadmissible, dans un espace boisé classé et dans un site en cours de classement par l'État. Nous observions qu'il était en outre coûteux alors que des options techniques simples et respectueuses du couvert végétal étaient disponibles.

La demande de travaux déposée à la Mairie par la Métropole a très logiquement été refusée par un arrêté du 25 juillet 2018. Les attendus reprennent les arguments que nous avons avancés tant auprès de la Métropole que de la Mairie.

Bien plus, l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France, fondé sur le classement du site, préconise « de réinterroger les usages affectés à ce chemin, dont la vocation finale serait d'être affectée uniquement aux modes doux ».

Cette décision apporte une conclusion provisoire à cet épisode. Elle ne clôt pas définitivement la question puisque le projet de PLUH ouvre la possibilité d'un cheminement « modes doux » parallèle au chemin et qu'une solution technique adaptée demeure disponible pour conforter le talus et rétablir au plus tôt une circulation automobile maîtrisée sur le chemin lui-même.

L'avenir du chemin de Charbonnières doit désormais être envisagé dans le cadre plus large du plan de déplacements dans notre secteur de l'agglomération, et notre association restera vigilante.

Projet de PLUh

Les points positifs du projet

- ✓ La **protection du vallon de Serres et des Planches** est confirmée dans les mêmes limites que le PLU en cours (zone N).
- ✓ Les **espaces végétalisés à valoriser** (EVV) remplacent les actuels espaces végétalisés à mettre en valeur (EVMV), sont plus nombreux, et la réglementation plus rigoureuse qui les accompagne permet d'espérer qu'ils constituent enfin un outil de protection de la trame verte.
- ✓ Les **éléments bâtis à intérêt patrimonial** sont multipliés et l'analyse fine qui en est faite constitue un apport important à la protection du cadre de vie.
- ✓ Certaines de nos demandes exprimées en 2016 reçoivent une suite favorable. Ainsi, la **création d'un emplacement réservé pour un accès piétonnier au Bois de Serres**, parallèle au chemin de Charbonnières devrait permettre de sécuriser enfin cet accès, si les acquisitions foncières sont entreprises rapidement.
- ✓ La **protection des marges du vallon** de Serres et des Planches est améliorée par la zone Upp qui se substitue à l'actuelle zone Uvp.
- ✓ Un **coefficient de pleine terre** est instauré dans les zones pavillonnaires pour réduire l'imperméabilisation des sols et garantir une place au couvert végétal. L'application de cette mesure devrait être clairement étendue aux zones N2 et Upp ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel.

Les points négatifs du projet

- ✓ Le cours du **ruisseau du Trouillat** dans sa traversée du site de la Cerisaie (chemin des Mouilles) ne bénéficie toujours pas d'une protection spécifique. Nous demandons que soit classée en zone N, et non en zone UEi2, la totalité de l'espace boisé classé figurant pour ce site dans le PLU actuel.
- ✓ Une **parcelle du Tronchon d'environ 15.000m2 est ouverte à l'urbanisation** par son classement en zone UEi2 entre le chemin du Tronchon et le chemin du Moulin Carron en face du campus Seb **sans respecter la continuité végétale** prévue au Plan de référence communal de 2012. Nous demandons une révision de ce projet par l'inscription d'un espace boisé classé en remplacement de l'actuel EVMV.
- ✓ La zone centrale du Tronchon reste préservée mais rien n'annonce la protection du talweg repéré par le Plan de référence communal.

Les réserves votées par le Conseil municipal le 12 décembre 2017

- ✓ La demande de création d'une « Orientation aménagement et programmation » sur l'emprise du boulevard urbain (ex-autoroute) pour élaborer un schéma de protection de la trame verte, lutter contre les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air est **pertinente**. Elle devrait logiquement être étendue à la totalité de l'actuelle emprise de l'autoroute et permettre la réalisation d'équipements d'accompagnement à l'évolution des mobilités (parcs relais, connections avec les voiries périphériques).
- ✓ La réserve concernant le tracé de la future ligne A4 de transports en commun vers le campus, chemin de Pontet et Crases, qui demande des réserves foncières n'est **pas réaliste** le long d'une voie où le bâti est dense et les possibilités de recul insignifiantes. Cette réserve pourrait avoir un effet de blocage disproportionné du processus en cours.

Elle néglige en outre le recours possible à des moyens de déplacement alternatifs au bus comme le transport par câble.

Les autres observations du Conseil municipal

- ✓ La demande d'augmentation de constructibilité en zone UPp répond à des intérêts privés en vue de nouvelles divisions de parcelles dans des secteurs fragiles proches du vallon et déjà urbanisés. Elle devrait être retirée.
- ✓ En zone N2, l'absence de coefficient de pleine terre et de règle claire sur les constructions d'annexes doivent être corrigées. Cette dernière observation vaut aussi en zone UPp.

Claude Lardy

Collaboration avec les associations locales

A la demande de l'**AS Football Ecully**, les Amis du Bois de Serres ont présenté une conférence sur la faune et la flore du bois à 40 enfants de 6 à 11 ans, dans le cadre d'un stage intensif de football pendant la première semaine des vacances de février. Une demi-journée bien agréable avec des enfants très réceptifs au sujet de l'environnement .

Suite à cette intervention, nous avons organisé une sortie découverte du bois de Serres sous forme d'un jeu de piste sur l'environnement. Ce fut un très agréable après-midi ensoleillé de vacances de pâques pour une quarantaine d'enfants, et une dizaine d'encadrants. Les enfants ont tous participé de manière très active.

A la demande d'APADLO, association dépendant de Techlid, qui regroupe l'ensemble des chefs d'entreprises de la zone, nous avons organisé une promenade découverte matinale du bois de Serres matin suivi d'un déjeuner à l'hôtel Campanile d'Ecully.

